

La méthode MUSMAT...

a été créée par **Brigitte Pras**, qui enseigne depuis une trentaine d'années.

Institutrice publique en maternelle, diplômée de la méthode Suzuki pour l'enseignement du piano, formée à la rythmique J.Dalcroze, enrichie d'une pratique de l'orchestre en tant que violoniste, et du chant choral (direction de choeurs d'enfants), elle a monté et dirigé de nombreux spectacles d'enfants. Elle a fondé l'Ecole La MUSique MATernelle et intervient en tant que formatrice dans les écoles de musique, les conservatoires agréés et les écoles maternelles, avec le soutien du Conseil Général des Yvelines et de l'Education Nationale.

... une PEDAGOGIE nouvelle *

La musique est avant tout **ECOUTE**. L'apprentissage de l'instrument débute donc par l'**oralité**, comme celui de la langue maternelle. La lecture et l'écriture de la musique viennent ensuite, après un **éveil corporel** primordial, comme suite logique pour l'élève qui apprend à lire et à écrire après avoir appris à marcher et à parler.

Le **rythme individuel** de chacun est respecté : Il n'y a pas d'examen dans l'école, mais des diplômes sont décernés, lorsque des étapes pédagogiques importantes sont franchies.

*** vous avez la possibilité d'assister à des cours et de participer à une réunion d'information avant de vous inscrire.**



Renseignements et contacts

Direction de l'école : 06 81 61 95 86
Courriel : musmat@cegetel.net



MUSMAT

3, rue Hippolyte Lebas
75009 Paris

www.musique-maternelle.com

La méthode **MUSMAT**

Cours enfants dès 3 ans
Cours adultes
Formation professionnelle

“Apprendre la **musique** comme sa langue maternelle !”

www.musique-maternelle.com

L'École

Le siège social de l'école est basé dans le 9ème arrondissement de Paris.

Lieux d'enseignement de la méthode MUSMAT

- Ile de France: Paris (9ème), Morainvilliers (78)
- Rhône: Lyon (7ème), Dardilly, Lentilly
- Possibilités de cours sur sites (écoles, structures culturelles) ou à domicile sous conditions.

Les cours

- individuels : piano
- collectifs : éveil, formation musicale, musique d'ensemble

Quel que soit le forfait choisi, l'élève bénéficie d'ateliers de musique d'ensemble, complémentaires des cours individuels, importants pour la motivation et le sens donné à l'apprentissage musical.

Un matériel adapté

- CD avec les mains séparées des morceaux et une partie accompagnement
- Partitions
- Livrets explicatifs pour les parents

Les tarifs

Ils sont fixés en fonction du lieu d'enseignement et du forfait choisi, consultables sur le site de l'école. Chaque structure est indépendante, dans le respect d'un enseignement spécialisé de qualité.

Les enseignants

Ils sont tous formés à la méthode MUSMAT.

la MUSIQUE MATernelle

La **musique** est enseignée comme un **langage**, de façon **naturelle** et **ludique**, pour un "bilinguisme musical", avec le **démarrage immédiat de l'instrument** par l'écoute et l'imitation.

On sait que **chaque être humain a des capacités** qu'il faut développer le plus tôt possible, mais qui sont aussi toujours présentes chez l'adulte : l'apprentissage instrumental peut débuter à partir de 3 ans, et à tout âge, avec une pédagogie adaptée au rythme de chacun.

On considère la musique comme **moyen d'expression, de communication et d'épanouissement** personnel, indispensable au développement harmonieux de l'être humain: l'écoute, la concentration, la mémoire et de nombreuses facultés peuvent être développées et entretenues par cet apprentissage.

On travaille en **étroite collaboration avec les parents**, dans le même but éducatif: la présence d'un parent au cours individuel est indispensable lorsque l'enfant débute très jeune l'instrument, pour un suivi quotidien à la maison.

On privilégie les **relations** avec les autres et les **contacts avec le monde artistique** pour une vraie **vie d'école** :

Auditions, Concerts, Stages
Réunions pédagogiques, Conférences
Rencontres et Sorties musicales
Bulletins trimestriels
Associations de parents d'élèves

Formation professionnelle

La **pédagogie** est souvent négligée dans l'enseignement de la musique, cause de nombreux échecs.

L'**apprentissage par l'oralité et par l'imitation** exige un savoir-faire très précis : l'enseignant est un modèle, et doit connaître exactement les objectifs à atteindre et les étapes à respecter.

L'**enseignement aux tout - petits** ne s'improvise pas: la pédagogie, la technique, le travail demandés doivent être adaptés à chaque enfant.

Tout professeur ou éducateur, à l'école ou au jardin d'enfants, peut intégrer la musique à son enseignement et la relier à tous les apprentissages premiers et fondamentaux, en lien avec les thèmes étudiés.

MUSMAT est centre déclaré de formation professionnelle : la formation s'adresse aux professeurs de musique, privés (prise en charge possible dans le cadre du DIF) ou enseignant dans des structures musicales, aux professeurs des écoles, aux éducateurs de jeunes enfants et à toute personne ou structure intéressées par cette approche pédagogique.

Interventions réalisées :

- **structures musicales** : conservatoires, écoles de musique, avec le soutien d'Unifformation (Ile de France et Rhône-Alpes) et du Conseil Général des Yvelines.
- **professeurs privés**
- **professeurs des écoles**, avec le soutien de l'Education Nationale, du Conseil Général des Yvelines et des communes concernées.

